Nations Unies S/2012/921



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 décembre 2012

Original : français

Lettre datée du 12 décembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la communication ci-jointe, datée du 7 décembre 2012, du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Anders Fogh Rasmussen, transmettant le rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pour la période du 1er août au 31 octobre 2012 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général
(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-64718 (F) 181212 181212





Annexe

Lettre datée du 7 décembre 2012, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

[Original : anglais]

En application des résolutions 1386 (2011) et 2069 (2012) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un rapport sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan pour la période allant du 1er août au 31 octobre 2012 (voir pièce jointe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le mettre à la disposition des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Anders Fogh **Rasmussen**

Pièce jointe

Trente-cinquième rapport trimestriel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Le présent rapport, présenté en application de la résolution 2069 (2012) du Conseil de sécurité, a pour objet de rendre compte à l'Organisation des Nations Unies des progrès accomplis par la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dans l'accomplissement de sa mission au cours de la période allant du 1er août au 31 octobre 2012.

2. Les effectifs militaires de la FIAS ont diminué par rapport à la période précédente (voir S/2012/692), conformément au redéploiement planifié par l'OTAN. L'armée de théâtre compte actuellement environ 106 800 hommes, fournis par 28 pays membres de l'OTAN et 22 pays non membres.

3. L'OTAN invite de nouveau les États Membres de l'ONU à appuyer cette mission sous mandat de l'ONU en fournissant des conseillers et des instructeurs aux Forces de sécurité afghanes (FSA). Les États Membres sont également invités à apporter des aides financières aux FSA et aux secteurs civils de la gouvernance et du développement.

4. Au cours de la période considérée, la FIAS a continué d'aider le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité pertinentes. Entre le 1er août et le 31 octobre 2012, il y a eu dans ses rangs 817 victimes, à savoir 72 tués au combat, 740 blessés au combat et 5 morts décédés dans d'autres circonstances. Au cours de cette même période, les Forces de sécurité afghanes ont enregistré 2 078 pertes, dont 560 tués et 1 420 blessés au combat[1].

5. Au cours de la période considérée, le nombre d'incidents rapportés a globalement été conforme aux tendances saisonnières, avec un léger recul par rapport à la même période de 2011. Les insurgés ont tenté de soutenir leur rythme opérationnel à coups d'attentats et d'assassinats hautement médiatiques, mais leurs efforts ont été largement contrecarrés par les opérations conjuguées des Forces de sécurité afghanes et de la FIAS. Les FSA sont devenues plus efficaces, de sorte que les insurgés n'ont pas réussi à reconquérir le terrain qu'ils avaient perdu et que la majorité des Afghans n'ont pas eu à pâtir de leurs offensives[2].

6. Au cours de la période considérée, les insurgés ont été responsables d'environ 94 % des cas de victimes civiles[3]. La FIAS continue de travailler avec les Forces de

---

[1] Les statistiques de pertes des FSA sont données pour information seulement. Elles proviennent des informations dont disposait la FIAS et ne correspondent peut-être pas aux chiffres officiels publiés par les autorités afghanes compétentes.

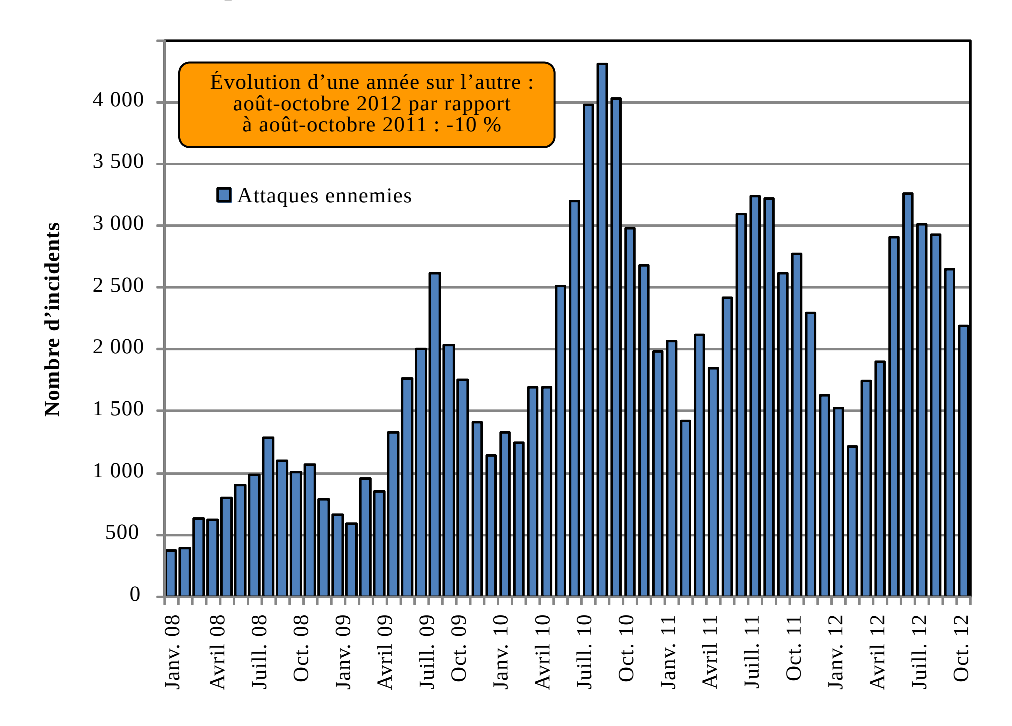
[2] Entre janvier et octobre 2012, 80 % des attaques ennemies ont eu lieu dans des zones n'abritant que 18 % de la population.

[3] Entrent dans la catégorie des victimes civiles les cas confirmés de décès ou de blessures attribuables directement à la FIAS ou à l'action militaire des insurgés. Les victimes civiles causées par la FIAS comprennent les victimes d'accidents de la route.

sécurité afghanes pour protéger le mieux possible la population afghane, prévenir les pertes civiles et en diminuer le nombre.

7. Avec le soutien de la communauté internationale, la FIAS a également commencé de se préparer à transférer au Gouvernement afghan ou à des organismes nationaux ou internationaux selon le cas les tâches qu'elle n'exécutera plus après 2014.

Situation sur le plan de la sécurité



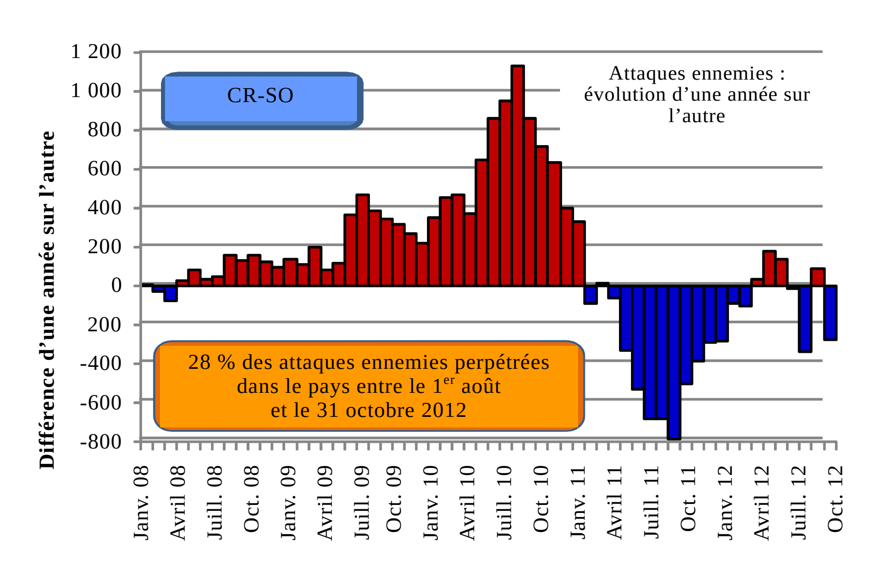
8. Les attaques ennemies[4] ont diminué de 10 % par rapport au même trimestre de 2011 au cours de la période considérée. Fidèles à leurs habitudes, les insurgés ont évité les accrochages frontaux et ont utilisé en priorité des engins explosifs improvisés. Ils ont continué d'assassiner des membres du Gouvernement afin d'empêcher l'équipe au pouvoir de gouverner le pays et d'y assurer la sécurité. Ils sont restés particulièrement actifs dans le sud et l'est de l'Afghanistan, et 90 % des incidents rapportés[5] se sont produits dans les zones du commandement régional sud-ouest, du commandant régional sud et du commandement régional est. Les attentats commis de l'intérieur restent de graves sujets de préoccupation pour la FIAS comme pour les Forces de sécurité afghanes, d'autant qu'ils risquent de créer des tensions entre la première et les secondes.

[4] Les attaques ennemies comprennent les tirs directs, les tirs indirects, les tirs sol-air et les incidents explosifs limités aux attentats effectivement perpétrés (frappes d'engins explosifs improvisés/de mines).

[5] Les incidents comprennent toutes les attaques lancées par les insurgés ainsi que les attentats potentiels à la bombe ou à la mine, à savoir les engins explosifs et mines découverts et désamorcés, les déclenchements prématurés d'engins explosifs et les remises et signalements d'engins explosifs.

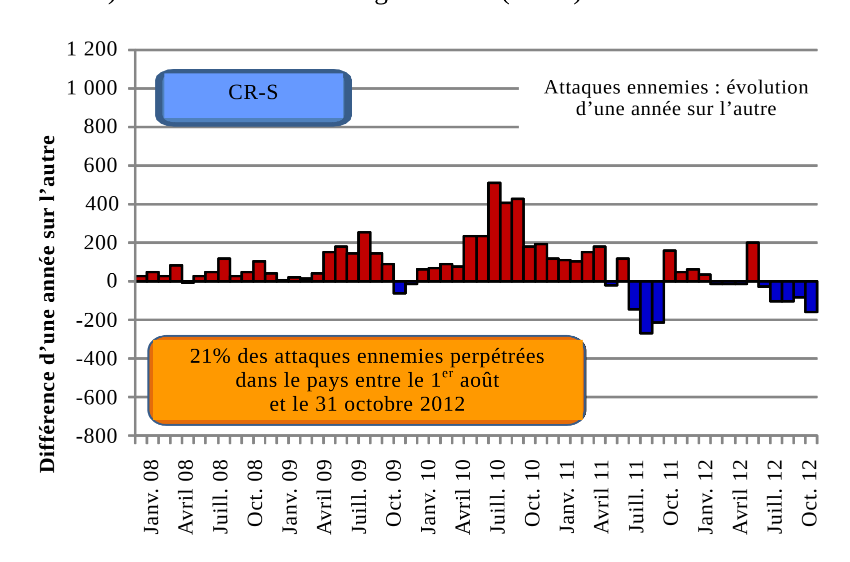
9. À l'échelle régionale, la situation sur le plan de la sécurité se présente comme suit :

a) Commandement régional sud-ouest (CR-SO)



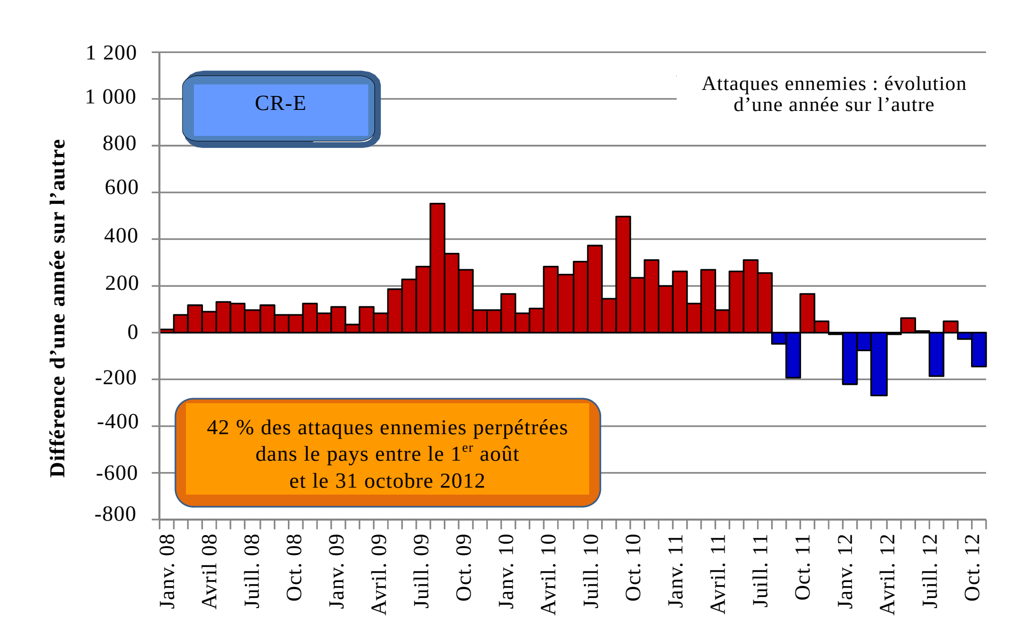
Les attaques ennemies ont diminué de 19 % au cours de la période considérée par rapport à la même période de 2011. La vallée centrale de Helmand a été la zone la plus disputée. Malgré les opérations des FSA et de la FIAS, l'activité des insurgés a mis à mal la sécurité dans le nord de la province de Helmand. Les opérations en question ont néanmoins entraîné un recul modeste mais régulier du nombre d'incidents dans la région. La zone du commandement régional sud-ouest demeure toutefois une zone importante pour l'insurrection, et la FIAS estime que les insurgés vont continuer d'essayer de reconquérir leurs bastions perdus.

b) Commandement régional sud (CR-S)



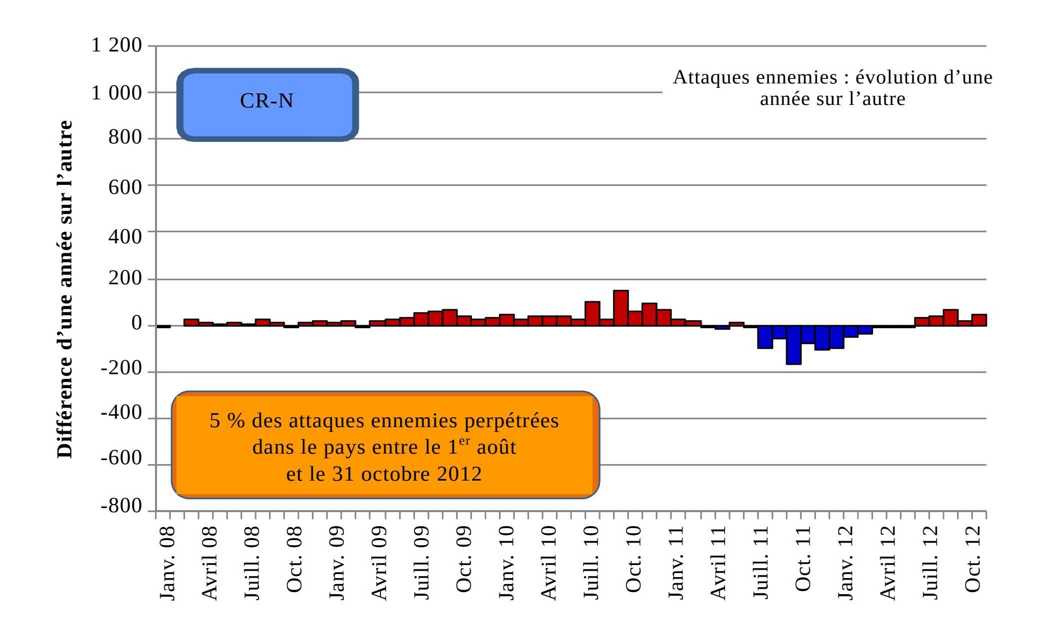
Les attaques ennemies ont diminué de 18 % au cours de la période considérée par rapport à la même période de 2011. Les insurgés ont tenté de regagner de l'influence, de reconquérir leurs places fortes perdues et de retrouver leur liberté de mouvement, mais ils ont été tenus en échec par les Forces de défense afghanes désormais dotées de capacités renforcées et par les opérations des équipes mixtes. Le feu direct est resté leur principale tactique d'engagement, les engins explosifs improvisés venant en deuxième position. Comme dans d'autres zones de commandement régional, les insurgés vont chercher à multiplier les assassinats de militaires et de membres du Gouvernement afghan pour tenter de susciter un sentiment d'insécurité dans la population locale.

c) Commandement régional est (CR-E)



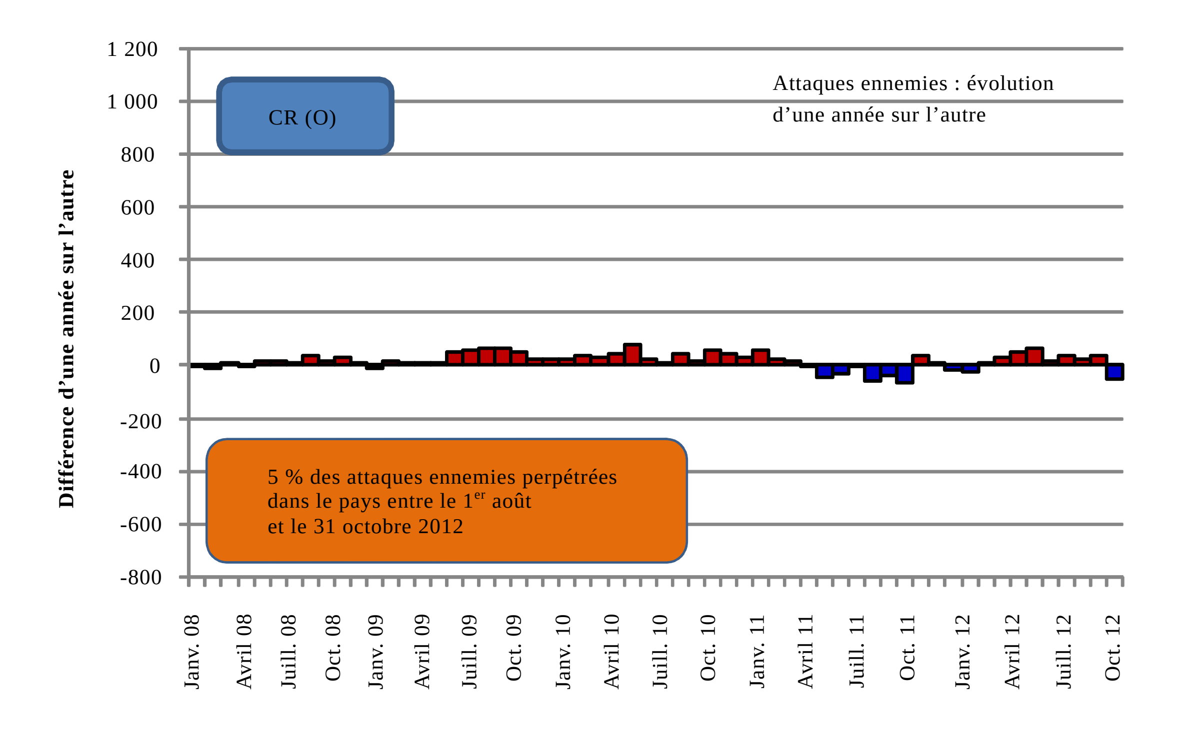
Les attaques ennemies ont diminué de 4 % au cours de la période considérée par rapport à la même période de 2011. Les insurgés semblent plus dispersés que dans les autres zones de commandement, pour des raisons de géographie, d'une part, et du fait des ambitions et des visées propres à chaque faction, d'autre part. La situation qui prévaut à la frontière explique pour beaucoup l'activité insurrectionnelle. Faute d'un traitement uniforme des incidents frontaliers de part et d'autre de la frontière, les insurgés conservent une liberté de mouvement dont ils profitent pour utiliser la frontière pour des opérations aussi bien criminelles qu'insurrectionnelles.

d) Commandement régional nord (CR-N)



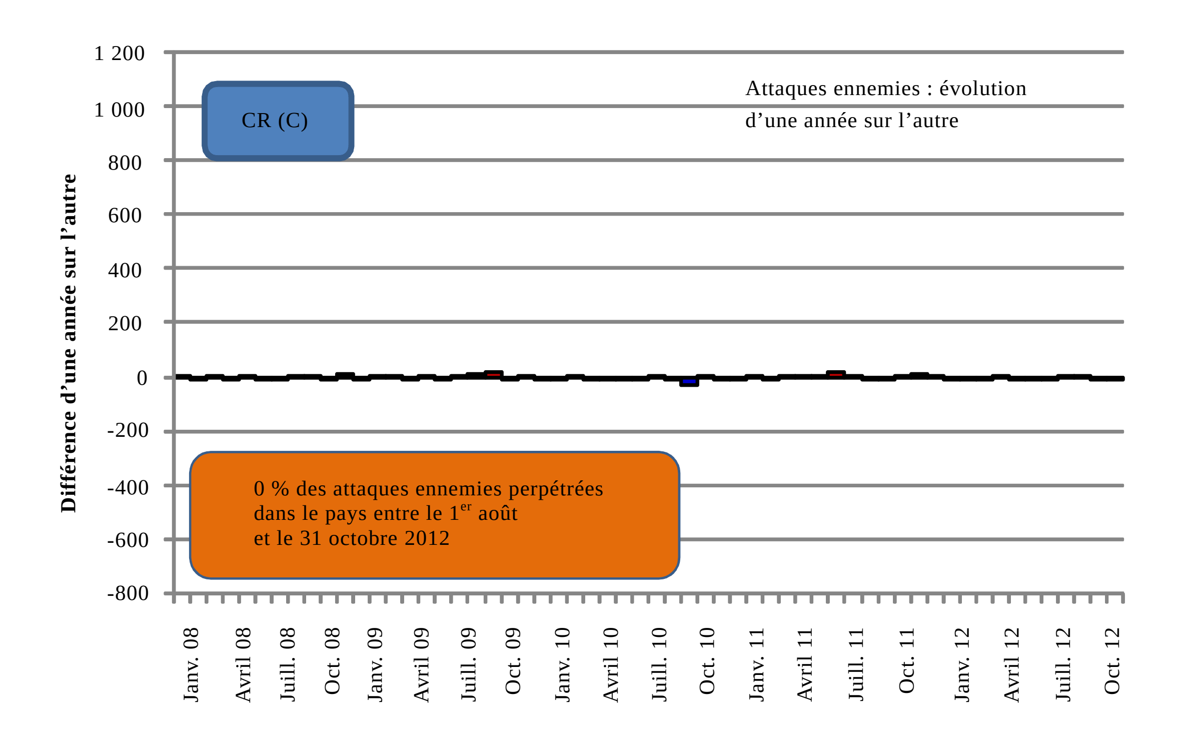
Bien qu'ayant augmenté de 63 % au cours de la période considérée par rapport à la même période en 2011, les attaques ennemies sont restées relativement moins nombreuses que dans les autres zones de commandement régional. Les Forces de sécurité afghanes et de la Direction générale de la sécurité exercent une pression constante qui laisse peu de chances à l'insurrection de poursuivre une offensive soutenue et centralisée. Confrontés à l'efficacité croissante des Forces de sécurité afghanes, les insurgés se sont tournés vers des attentats spectaculaires qui ont fait de nombreuses victimes civiles (par exemple le 26 octobre à Maimanah). L'écheveau complexe des intérêts dans les zones frontalières – ceux des insurgés rejoignant souvent ceux des potentats et des contrebandiers – reste un vrai défi pour les FSA.

e) Commandement régional ouest (RC-O)



Les attaques ennemies ont augmenté de 5 % par rapport à la même période en 2011, mais sont restées peu nombreuses par comparaison avec la plupart des autres zones. Cette augmentation est largement attribuable à la multiplication des opérations de sécurité FSA/FIAS, qui forcent les insurgés à réagir. Il faut s'attendre à d'autres offensives, destinées à paralyser les opérations de la FIAS et des Forces de sécurité afghanes dans l'ouest du pays.


f) Commandement régional de la capitale (CR-C)



Les attaques ennemies sont restées peu nombreuses au cours de la période considérée et elles ont diminué de 40 % par rapport à la même période de 2011. L'attentat-suicide perpétré dans la zone verte de Kaboul le 8 septembre, qui a fait de nombreuses victimes civiles, a été l'événement le plus marquant de la période considérée. Les opérations de sécurisation montées par les FSA et la FIAS ont continué de mettre en échec les plans d'attentat à Kaboul, et les Forces de sécurité afghanes ont réagi efficacement aux incidents quand il s'en est produit. La province de Kaboul sera probablement la cible d'autres tentatives d'attentats spectaculaires en raison du fort retentissement médiatique et politique de ce genre d'événement.

Forces nationales de sécurité afghanes (FSA)

10. Au moment où l'Afghanistan est entré dans la tranche 3 de son processus de transition, les Forces de sécurité afghanes avaient pris la direction des opérations de sécurité couvrant plus de 75 % de la population afghane. Leurs effectifs ont continué d'augmenter et en octobre 2012 elles ont atteint leur objectif de recrutement, à savoir une force d'environ 352 000 soldats et policiers. Ce chiffre comprend toutefois les éléments déjà recrutés mais en attente d'affectation à leurs centres de formation respectifs. Maintenant que l'objectif quantitatif est atteint, les FSA vont se tourner en priorité vers la mise en place des états-majors, la professionnalisation et le déploiement de nouvelles unités de l'armée et de la police.

11. Au cours de ce trimestre, les Forces de sécurité afghanes ont progressivement pris la direction des opérations conventionnelles en Afghanistan, conduisant plus de 80 % des interventions, tandis que la part des opérations sous commandement de la

FIAS diminuait en conséquence. Mais en prenant la tête des opérations, les forces afghanes ont du même coup subi des pertes plus lourdes.

12. L'effectivité opérationnelle[6] de l'armée et de la police nationales a continué de s'améliorer, avec 30 unités militaires et 49 unités de police actuellement jugées « autonomes avec conseillers », un record à ce jour. Le nouveau cycle d'évaluations en cours confirmera sans doute cette tendance positive. La FIAS estime que les équipes de conseillers sont très utiles pour encourager l'initiative afghane et améliorer l'efficacité globale des FSA.

13. La décision d'augmenter d'abord les effectifs des Forces de sécurité afghanes puis de s'attacher dans un deuxième temps à équilibrer leur composition avec des capacités facilitatrices et la professionnalisation des soldats du rang a été prise il y a plusieurs années en sachant qu'il y aurait des risques en cours de route. Ainsi, une fois pleinement constituées, les forces afghanes auraient des problèmes logistiques et autres. Les FSA continuent d'avoir besoin des appuis facilitateurs de la Coalition dans un certain nombre de secteurs tels que l'aviation (transports et soutien rapproché), la logistique, les services médicaux et le renseignement, la surveillance et la reconnaissance, afin de pouvoir opérer au niveau voulu pour obtenir tous les effets de sécurisation nécessaires à la transition. La pénurie de sous-officiers dans les rangs des FSA continue de poser problème, puisqu'il en faut 7 000 de plus dans l'armée et 9 400 dans la police. Par ailleurs, l'érosion des effectifs militaires reste préoccupante, avec un taux supérieur au 1,4 % par mois dans les cinq ou six derniers mois et plus de 2 % pendant trois mois consécutifs.

14. Les Forces de sécurité afghanes ont dans l'ensemble accompli des progrès considérables, mais elles peinent encore à se développer. La FIAS s'emploie actuellement à remédier à leurs difficultés, mais des efforts à moyen et à long terme vont s'imposer.

Armée nationale afghane

15. Au cours de la période considérée, les effectifs de l'armée afghane ont atteint environ 182 209 personnes (sans compter 15 068 soldats en formation, les aviateurs et le personnel civil). L'armée compte 352 femmes (sans compter 20 femmes en formation). Le déploiement des troupes s'achèvera à la fin de 2013. Avec le renforcement des commandos et des forces d'intervention spéciale et l'ajout d'unités d'aviation spéciales et d'unités d'élite de frappe mobile, le nouveau commandement des opérations spéciales de l'armée afghane, qui avait initialement la taille d'une brigade, est devenu la première unité d'opérations spéciales de toute l'histoire militaire de l'Afghanistan à atteindre la taille d'une division. Le commandement des opérations spéciales de l'armée compte environ 10 000 hommes, et devient un élément opérationnel déterminant qui réussit à tenir les insurgés en échec dans tout le pays.

16. Malgré quelques difficultés, la mission OTAN de formation en Afghanistan s'emploie à professionnaliser les FSA. Une formation est dispensée à 15 000 à 20 000 soldats par jour en moyenne, et 8 000 diplômes sont délivrés chaque mois. Avec ses 2 552 instructeurs afghans, l'armée est désormais moins tributaire des forces de la Coalition. La construction du bâtiment de l'Académie militaire de

---

[6] Les unités des FSA sont évaluées comme suit : « établie », « en cours de constitution », « opérationnelle avec partenaires », « opérationnelles avec conseillers » et « autonomes avec conseillers ».

l’armée afghane a débuté. L’école devrait ouvrir ses portes au premier trimestre de 2013; elle préparera les nouveaux officiers à occuper des postes de responsabilité dans l’armée nationale. Elle pourra former 1 500 élèves officiers par an.

Armée de l’air afghane

17. L’armée de l’air afghane est en cours de constitution. Elle dispose de 96 appareils, dont 54 hélicoptères. Elle compte 6 224 membres (sans compter 512 stagiaires en formation) et devrait faire son plein d’effectifs (8 000 personnes) en décembre 2014. Il y a 27 femmes dans ses rangs. Actuellement, 62 pilotes afghans sont affectés à des unités aériennes opérationnelles, 95 pilotes sont en formation, 81 élèves pilotes sont en stage à l’étranger et 14 suivent un entrainement à la base aérienne de Shindand.

18. Le 15 octobre 2012, la base d’entraînement de Shindand a produit ses premiers diplômés en 30 ans, trois pilotes qui sont les premiers à avoir suivi le programme de formation de premier cycle depuis le début de la mission OTAN de formation aérienne pour l’Afghanistan, en 2007. L’objectif est de rendre les opérations de l’armée de l’air totalement autonomes avant 2014, ce qui exige des investissements dans l’achat et la maintenance de matériel, le renforcement de l’état-major et des opérations d’appui aérien léger (Mi-35 anciens) et d’aéroportage à rayon moyen (C-27/G222).

Police nationale afghane

19. Après avoir temporairement suspendu le recrutement de nouveaux agents afin de pouvoir former et promouvoir des sous-officiers, la police afghane atteindra probablement son objectif, à savoir un effectif de 157 000 hommes, d’ici février 2013. Elle comptait 147 158 personnes dont 1 455 femmes (sans compter 5 696 élèves policiers en formation) à la fin du mois de septembre.

20. Grâce à la professionnalisation de ses effectifs et à son action intensive de formation, la police réussit à certifier en moyenne 3 600 policiers par mois. Avec son vaste réseau de centres de formation, elle peut diversifier ses propres capacités opérationnelles dans les différents domaines (lutte antidrogue, lutte contre la criminalité, premiers secours, lutte anti-incendie, circulation et formation). Le 20 septembre 2012, une promotion de 69 officiers de police est sortie de la première école de police entièrement administrée par les Afghans sans aucune aide de conseillers de la Coalition.

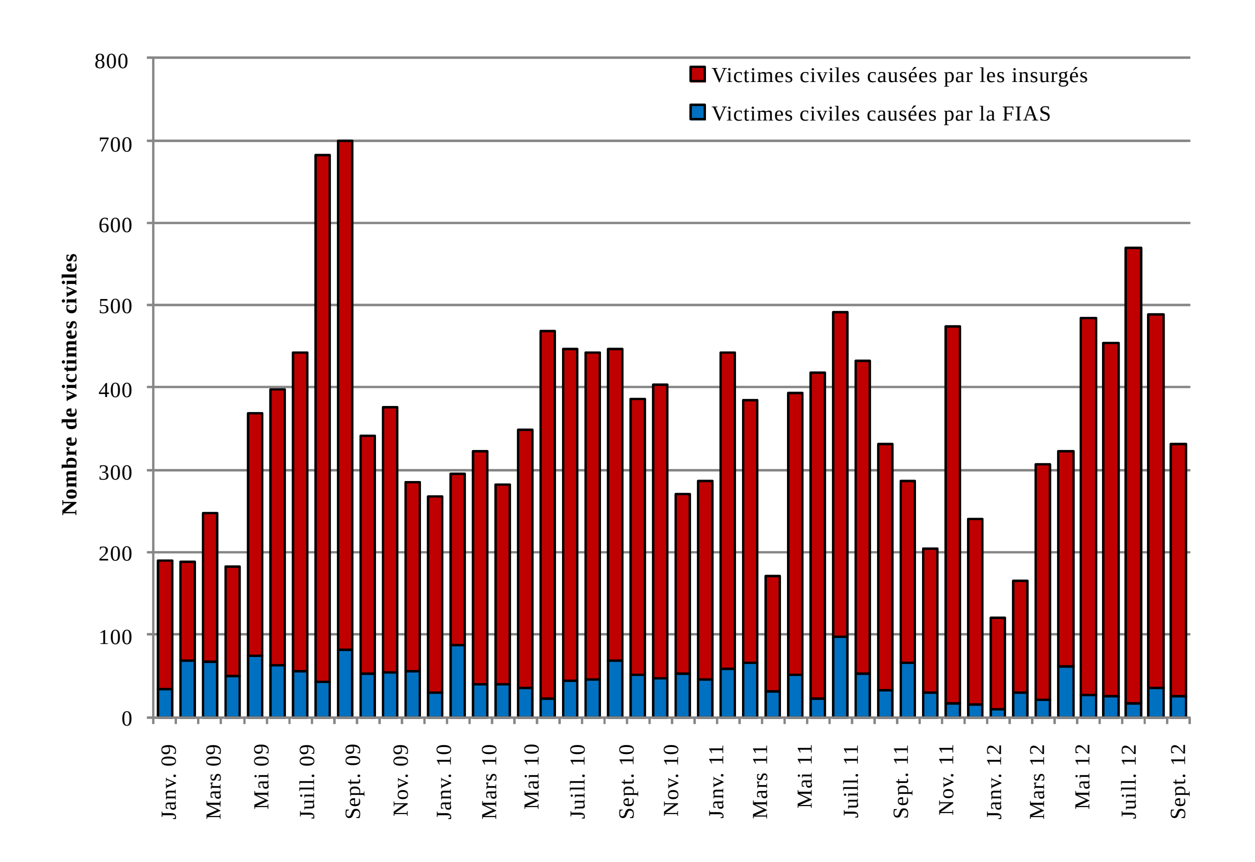
21. Par comparaison avec les périodes précédentes, la police afghane est plus professionnelle et mieux équilibrée; elle améliore progressivement son efficacité opérationnelle et a les capacités voulues pour prendre en main les opérations de sécurité dans les zones où la transition a eu lieu.

Victimes civiles

22. De manière générale, les victimes civiles constituent encore un grave sujet de préoccupation pour la FIAS et le Gouvernement afghan. Réduire le nombre et la gravité des incidents faisant des victimes civiles est un élément d’une importance vitale pour la FIAS. La nécessité de gérer efficacement les conséquences de ces incidents lorsqu’ils se produisent est également une considération primordiale.

23. Le nombre de victimes civiles confirmées causées par la FIAS ou par les insurgés a augmenté de 33 % cette année par rapport à 2011 (1 394 contre 1 048).

Selon les rapports, les insurgés sont responsables de 94 % des décès de civils liés aux combats et de 91 % des incidents ayant fait des victimes civiles.



24. Au cours de la même période considérée, la FIAS a été responsable de 9 % seulement des incidents ayant fait des victimes civiles, ce qui confirme une tendance continue à la baisse. Le nombre de victimes civiles imputables à la FIAS est cette année inférieur de 48 % à celui de 2011. Mais les insurgés continuent d'exploiter et de manipuler les incidents à leur avantage, étant donné que la FIAS semble devoir répondre devant la population afghane de tous les incidents qui font des victimes civiles.

25. Avec le transfert progressif des missions de sécurité de la FIAS aux Forces de sécurité afghanes, le nombre de victimes civiles causées par la FIAS devrait continuer de baisser.

Lutte antidrogue

26. En collaboration avec la communauté internationale, la FIAS continue de soutenir les programmes antidrogue du Gouvernement afghan et les opérations visant les installations et les intermédiaires qui financent l'insurrection en Afghanistan. Elle continue d'être un facilitateur essentiel du combat mené par les acteurs de la société civile et les forces de l'ordre afghanes contre la drogue et apporte un soutien critique aux programmes de développement et de gouvernance économique par son action indirecte de sécurisation.

27. À la fin de la période considérée, les paysans ont récolté le cannabis et ont commencé à semer le pavot dans les zones de culture du sud et du sud-ouest, qui représentent plus de 90 % du pavot cultivé en Afghanistan. La FIAS ne dispose pour l'instant que de données limitées sur les résultats des campagnes de destruction des champs de pavots conduites cette année. Elle sait en revanche que le nombre de destructions a augmenté de 154 % en 2012, ce qui a dans un premier temps réduit la production d'opium, car les paysans des provinces du Badakhshan et du Helmand ont avancé la date de leurs récoltes en pensant que la destruction était une menace crédible. Pourtant, certains des succès de la campagne de destruction ont été annulés par la corruption locale, par exemple la remise de pots de vin aux FSA en échange d'une protection contre la destruction. Qui plus est, la multiplication des destructions n'a pas empêché la zone de culture du pavot de s'agrandir de 18 %.

28. De l'avis général, la campagne de destruction de récoltes de 2012 traduit une avancée de l'état de droit, même si elle risque de faire migrer les champs vers les zones de culture non conventionnelles au lieu de réduire la culture du pavot.

29. Le limogeage de Golab Mangal, Gouverneur de la province de Helmand, va également se répercuter sur la lutte antidrogue. Près de la moitié du pavot afghan provient du Helmand, et cela malgré les efforts du Gouverneur Mangal, qui a réussi à réduire le volume des cultures de près de 40 % par rapport à leur niveau record de 2008 grâce à un programme de zones de cultures vivrières, le meilleur outil de lutte antidrogue utilisé en Afghanistan à ce jour et repris dans d'autres programmes provinciaux. Mais si le Helmand a montré l'exemple à suivre au Gouvernement afghan, reste à savoir si le limogeage du Gouverneur Mangal ne va pas freiner la lutte antidrogue non seulement dans le Helmand mais aussi dans d'autres provinces.

30. Étant donné la résilience du narcotrafic et le fait que les campagnes de destruction et d'interdiction n'ont pas retiré suffisamment d'opium du marché pour réduire sensiblement la production de stupéfiants, les revenus des insurgés devraient peu diminuer. Il faut impérativement garantir la sécurité, combattre la corruption et mobiliser la volonté politique et la capacité de mener des opérations antidrogue, faute de quoi la culture du pavot et la production d'opium risquent fort de rebondir dans un proche avenir.

Gouvernance

31. La FIAS continue d'aider le Gouvernement afghan à s'assurer que les ressources internationales et l'aide au développement sont à l'abri des fraudes et de la corruption. Elle a examiné à ce jour des contrats d'une valeur totale de plus de 47 milliards de dollars, radié 126 entreprises (contre 120 au cours du trimestre précédent), et soumis 32 dossiers supplémentaires aux services de suspension/radiation de différents organismes.

32. Le Programme afghan pour la paix et la réintégration continue d'avancer. Le nombre de personnes réintégrées est passé de 2 246 à 5 044 dans les 12 derniers mois, et 900 autres sont inscrites au programme ou sont en cours de réintégration. La FIAS continue d'aider le Gouvernement afghan à améliorer les capacités du programme, à travers essentiellement les comités provinciaux pour la paix et les équipes du secrétariat commun, en dépit du fait que le manque de fonctionnaires afghans réduit la capacité d'exécution, comme l'illustre la lenteur avec laquelle le Programme a été établi.

33. La semaine de la paix et de l'unité nationales, du 19 au 26 septembre 2012, a été l'occasion de mieux familiariser les Afghans avec le Haut Conseil pour la paix et le secrétariat commun. Elle a donné lieu à plus de 190 célébrations dans les 34 provinces, avec la participation directe de plus de 20 000 Afghans. Le programme proposé à Kaboul a grandement contribué à sensibiliser les acteurs internationaux à la part prise par le Gouvernement afghan dans le processus de paix, et les journées spéciales organisées partout dans tout le pays ont fait passer le message à tous les Afghans.

34. Au cours de la période considérée, les institutions afghanes ont continué d'appliquer la résolution 1325 (2000) et ont avancé dans leur projet de campagne de sensibilisation aux violences faites aux femmes et de dialogue avec les autorités religieuses sur cette question. Reste que certaines mesures semblent de simples expédients qui ne correspondent pas à l'esprit de la résolution. Ainsi, les femmes qui travaillent dans les services du Gouvernement ne sont toujours pas suffisamment soutenues et le plus souvent ne font pas le travail pour lequel elles ont été formées et engagées.

35. Des groupes égalité des sexes, droits de l'homme et droits de l'enfant ont été créés au Ministère de l'intérieur et au Ministère de la défense, mais ils n'existent que depuis peu de temps et leurs effets restent encore à démontrer.

36. La FIAS reste déterminée à appuyer la surveillance et le signalement des violations des droits de l'homme commises contre des enfants par des acteurs armés, comme le prévoit la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité. Les instructions permanentes à l'usage de la FIAS ont été rédigées pour fournir des directives et des orientations supplémentaires sur la prévention des atteintes aux droits de l'enfant.

Transition

37. À la suite de l'annonce par le Président Karzaï du lancement de la tranche 3 plus tôt cette année, plus de 75 % des Afghans vivent maintenant dans des zones où la sécurité est assurée par les Forces de sécurité afghanes. Neuf des 14 cérémonies de transition de la tranche 3 avaient déjà eu lieu à la fin de la période considérée. La planification des tranches suivantes se poursuit; elle est pilotée par le Gouvernement afghan avec la FIAS dans un rôle d'assistance et de facilitation, notamment pour encourager la participation des ministères autres que ceux qui sont chargés de la sécurité. Des équipes communes FSA-FIAS de planification de la transition se sont rendues dans chacun des centres régionaux de coordination opérationnelle en août et septembre et ont fait rapport sur ces visites à la conférence d'évaluation et de planification de la transition qui s'est tenue en octobre 2012 sous l'égide du Ministère de la défense.

38. La tranche 4 devrait être annoncée en décembre 2012, et son lancement est attendu pour le premier trimestre de 2013. Le processus de transition devrait s'achever à la fin de 2014, et d'ici là les Forces de sécurité afghanes assumeront l'ensemble des missions de sécurité dans l'ensemble de l'Afghanistan.

Développement

39. Une conférence de synchronisation des équipes de reconstruction de province s'est tenue en septembre 2012. Y ont participé des représentants militaires et civils de la FIAS, sept ministères afghans, la Direction autonome des administrations publiques locales, la Commission de coordination de la transition, la Banque

mondiale, l'ONU, la Mission de police de l'Union européenne et 17 représentants d'ambassade. Le but de la conférence était d'améliorer la coordination entre les parties prenantes et d'aider le Gouvernement à s'approprier l'évolution des équipes de reconstruction. Après la disparition de ces équipes, le Cabinet du Haut-Représentant civil de l'OTAN et la FIAS continueront d'appuyer l'initiative de la Direction autonome des administrations publiques locales dans ce processus et de l'aider à synchroniser l'effort de reconstruction des provinces.